



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

La France, ce narco-État

Question écrite n° 14527

Texte de la question

M. Jocelyn Dessigny appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur le fléau de la drogue qui a infesté tout le territoire français. Dans la 5e circonscription de l'Aisne, située aux portes de Paris, les trafiquants œuvrent dans la circonscription autant qu'à Paris, en toute impunité. Les forces de l'ordre ont beau faire un travail remarquable d'investigation et d'interpellation avec le peu de moyens qui leur sont accordés et pourtant, avec une justice française toujours bienveillante envers la criminalité de la drogue, les trafiquants agissent en toute impunité, connaissant parfaitement l'état de la justice à leur égard. Les Français sous dépendance de cette drogue sont les premières victimes, devenant des citoyens de seconde zone. La jeunesse française consommatrice voit ses talents et son avenir sacrifiés. Et l'État laisse faire, devenant peu à peu un narco-État. La justice entretient la culture de l'excuse face à une délinquance de racailles en bandes organisées qui prolifère dans tout le pays. Les Français qui vivent à proximité de ce trafic de drogues et de la criminalité corrélative qu'il engendre, comme le sont les habitants de la 5e circonscription de l'Aisne, sont victimes de cette insécurité. Ils paient pourtant des impôts pour que l'État assure leur sécurité. Il lui demande ce qu'attend le Gouvernement pour faire preuve de courage politique et prendre en charge cette réalité qui gangrène le pays et protéger enfin les Français, ce qui est sa première mission.

Données clés

Auteur : [M. Jocelyn Dessigny](#)

Circonscription : Aisne (5^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14527

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : [Intérieur et outre-mer](#)

Ministère attributaire : [Intérieur et outre-mer](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 janvier 2024](#), page 478

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)